

244
08.04.10
5231

Le canton est-il milliardaire? Les Verts en sont persuadés

POLÉMIQUE

Le canton affiche des comptes 2009 avec un bénéfice net de 379 millions de francs et brut de 950 millions. Mais, selon les Verts, ce dernier chiffre dépasse largement le symbolique milliard (1,23). Explications.

JUSTIN FAVROD

Le chiffre articulé par les Verts vaudois pour commenter les comptes florissants de l'Etat de Vaud donne le vertige: 1,23 milliard de bénéfice brut! «L'excédent de revenu s'élève à plus de 1200 millions de francs, que le Conseil d'Etat propose de réduire à 379 millions en passant diverses écritures de boucllement», affirme le parti dans un communiqué.

Le chef du Département des finances, Pascal Broulis, préfère parler du bénéfice net: 379 millions. Le grand argentier rejette ce montant de 1,23 milliard et parle de 950 millions: «Le bénéfice brut, c'est la disparition du découvert de 571 millions, à quoi il faut ajouter le bénéfice net de 379 millions, soit 950 millions». Eric Birchmeier, chef du Service d'analyse et de gestion financières, confirme les chiffres de son chef. Pour lui, la somme de 1,23 milliard des Verts correspond en fait au cash flow.

Derrière cette querelle de mots, la barre symbolique de 1 milliard, propre à aiguïser tous les appétits.

penses effectives. Dans le budget 2009, le Département des finances prévoyait 280 millions d'amortissement du découvert, somme «oubliée» lorsque le chiffre de 950 millions de bénéfice brut est prononcé et pris en compte par les Verts dans leur calcul. A cela, il faut encore soustraire divers amortissements pour un montant de 376 millions, dont 290 millions supplémentaires d'amortissement du découvert.

En outre, au boucllement des comptes, le Conseil d'Etat a décidé d'affecter 196 millions à diverses dépenses, qui seront effectuées après 2009: incitations aux fusions de communes, remboursement d'emprunts contractés par les EMS, etc. Des dépenses non réalisées en 2009, mais qui diminuent le bénéfice 2009. En enlevant toutes ces dépenses et tous ces amortissements à 1,23 milliard, on parvient au bénéfice affiché de 379 millions.

Le président des Verts vaudois, Yves Ferrari, ne voit pas pourquoi un amortissement du découvert prévu au budget ne compterait pas dans le bénéfice brut et pourquoi le même amortissement serait pris en compte parce qu'il a été effectué à la clôture des comptes.

Pour le député socialiste Michel Favez, «Les Verts calculent juste et les amortissements du découvert ne servent qu'à diminuer artificiellement le bénéfice». ■



LAURONT GILIRON / REPTONE

LE CHIFFRE

2,25 mias

Le 31 décembre 2009, la dette vaudoise s'élevait à 2,45 milliards. Depuis ce jour, elle a encore baissé de 200 millions de francs. Selon, le chef du Service des finances, elle devrait se stabiliser, «sauf imprévu».

QUERELLE DE CHIFFRES

Dans les documents de présentation des comptes de Pascal Broulis, le bénéfice brut n'apparaît pas. Il s'ensuit que les montants pris en considération et que le mode de calcul peuvent différer. C'est ce qui arrive cette année pour les comptes 2009, récemment publiés.

DONNEZ VOTRE AVIS

■ Si vous étiez Pascal Broulis, que feriez-vous en priorité du coquet bénéfice de l'Etat?

LIRE EN PAGE 19

La dette de l'Etat de Vaud a encore baissé en 2010 pour se stabiliser

Amortissements massifs

Théoriquement, la dette

pourquoi. Dans les comptes de

Ces sommes déboursées

contribuables ont payé leurs

pourquoi la dette n'a pas baissé

mots, la barre symbolique de 1 milliard, propre à aiguïser tous les appétits.

Amortissements massifs

Comment le Conseil d'Etat passe-t-il d'un bénéfice brut, ou d'un cash flow, de 1,23 milliard à un bénéfice net de 379 millions? D'abord par des amortissements, autrement dit des écritures qui n'impliquent pas de dé-

La dette de l'Etat de Vaud a encore baissé en 2010 pour se stabiliser

Théoriquement, la dette vaudoise aurait pu baisser de 1,23 milliard en 2009. Entre la fin de 2008 et la fin de 2009, elle ne descend «que» de 510 millions, passant de 2,96 à 2,45 milliards. Eric Birchmeier, chef du Service d'analyse et de gestion financières, explique

pourquoi. Dans les comptes de fonctionnement ne figurent pas les investissements. «Or, rappelle le chef de service, ils se sont élevés à 166 millions en 2009. Le canton a également avancé 45 millions de francs de prêts à des entreprises de transport public et à d'autres.»

Ces sommes déboursées n'ont pas pu alléger la dette.

A cela, il faut ajouter un principe de comptabilité de l'Etat: sont comptabilisées dans les recettes les sommes facturées en 2009 et pas forcément encaissées la même année. Ainsi, de nombreux

contribuables ont payé leurs impôts avant une taxation définitive et avant 2009, pour environ 300 millions de francs. A l'inverse, des débiteurs fiscaux ne se sont pas acquittés de leurs factures au 31 décembre 2009. La somme en jeu serait de quelque 200 millions. Voilà

pourquoi la dette n'a pas baissé davantage. Eric Birchmeier note en revanche qu'une partie de ces débiteurs ont réglé leur facture au début de cette année. «La dette s'élève à ce jour à 2,25 milliards et, sauf imprévu, elle devrait se stabiliser à ce niveau.»